



Ecotec

L'Ecole des Cadres de la Construction

Formation

Conducteur de Travaux

Bac +2

Formation

Contrat d'alternance

Professionnalisation



Qualiopi
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Organisateur de chantier, vous planifiez et contrôlez les différents corps de métiers.

En relation permanente avec les différents acteurs, vous coordonnez des partenaires et animez les réunions de chantier pour l'élaboration des études techniques.

Vous recrutez de la main d'œuvre qualifiée, définissez les équipes et assurez le suivi technique et économique des travaux.



ECOTEC, 3, Avenue des Béguines – 95802 Cergy

01 30 30 57 36

ecotec@ecotec.org

www.ecotec.org

Accessibilité

Ecole ouverte du **lundi au vendredi** de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h15

1*. Statistiques 2020.
2*. Statistiques 2019-2020.
3*. Statistiques 2019-2020.



Salaire

- 29 000€/an^{1*} à l'embauche

Débouchés

- Assistant conducteur de travaux
- Conducteur de travaux
- Chef de chantier

Poursuite d'études

A l'ECOTEC

- Formation Manager de Travaux BIM : Bac +3

Hors ECOTEC

- Licence professionnelle dans le secteur génie civil de la construction : Bac +3
- En classe préparatoire ATS

Contrat d'alternance^{2*}

- Contrat de professionnalisation

Méthodes pédagogiques

La pédagogie s'appuie sur les quelques pratiques issues du milieu professionnel. Elle utilise l'exposé théorique et la mise en pratique. Les cours se déroulent en présentiel et en partie à distance.

Outils mis à disposition :

Microsoft Office 365, accès aux sites et revues spécialisées.

Prérequis

Vous êtes titulaire :

- **D'un baccalauréat spécialité** : Mathématiques, Sciences de l'Ingénieur (SI), Sciences Economiques et Sociales (SES), Physique-Chimie (PC), Numérique et Sciences Informatiques (NSI).
- **D'un baccalauréat** : S, ES, STI, TBORGO, TBEE ou d'un champ professionnel du bâtiment.

Ou professionnel :

- Une expérience jugée satisfaisante permettra de suivre la formation avec profit.

Conditions d'admission

Inscription sur notre site internet.

- **Prise en charge de la candidature** : 7 jours après dépôt du dossier.
- **Admissibilité** : Sur dossier du candidat.
- **Admission** : Le candidat sera évalué à la suite d'un **entretien individuel** pendant lequel il exposera son projet professionnel. La date d'entretien vous est proposée sous 15 jours après l'admissibilité.

Validation de la formation

Qualification de niveau Bac +2 :

- **Conducteur de Travaux** est délivré après la réussite des examens.

Lieu de la formation

ECOTEC,
3 Avenue des Béguines,
95802 Cergy-Saint-Christophe

Durée et planification

Formation en alternance d'une durée de **2 ans** : 800h.

Rythme moyen en alternance :

3 semaines en entreprise / **1 semaine** à l'ECOTEC

Modalités de financement

Cursus financé par l'employeur avec une possibilité de prise en charge totale ou partielle par l'OPCO^{3*} auquel il cotise.

- Montant total de la formation : 13 200€ HT (TVA à 20%)

- **Aucun frais de scolarité pour le candidat.**

Horaires de formation

De **9h00 à 12h30** et de **13h30 à 17h00**
Soit **7h de cours/jours** à raison de **5 jours/semaine**
du **lundi au vendredi**.

Date de rentrée : 13/09/2021

(Possibilité d'intégrer le parcours après la date de rentrée sous-conditions, nous contacter)

Contenu de la formation

Enseignements	Modules de formation	Volume horaire ^{4*}
Généraux	Français, culture générale et expression	50h
	Langue vivante : Anglais	51,5h
	Mathématiques appliquées	59,5h
	Sciences physiques et chimiques appliquées	59,5h
Technologiques et professionnels	Mécanique, conception et calcul des structures	60h
	Conception d'ouvrage bâtiment et confort de l'habitat	112h
	Préparation et étude économique de chantier	119h
	Suivi de chantier, accompagnement individualisé	150h
	Topographie et essais sur les matériaux et structures	43h
Projet de synthèse		95h

ECOTEC, 3, Avenue des Béguines – 95802 Cergy

01 30 30 57 36

ecotec@ecotec.org

www.ecotec.org

Accessibilité

Ecole ouverte du **lundi au vendredi** de **9h00 à 12h30** et de **13h30 à 17h15**

^{1*}. Statistiques 2020.

^{2*}. Selon les conditions d'admissibilité fixées par l'Etat.

^{3*}. OPCO (Opérateur de Compétences) : ont pour mission de financer l'apprentissage, d'aider les branches à construire les certifications professionnelles et d'accompagner les PME pour définir leurs besoins en formation.

^{4*}. Volume indicatif par matière adapté suivant la personnalisation du parcours.